

François et Liliane CHAZEL



***François** Emile CHAZEL (1914-1966), pasteur responsable des paroisses de Vébron et de Rousses, et son épouse **Liliane** Geneviève Yvonne (1912-2005) infirmière, tous deux membres de la CIMADE, organisation de secours aux réfugiés, ont apporté assistance à des dizaines de juifs, au cours de la seconde guerre mondiale. Le 22/12/1983, l'institut Yad Vashem de Jérusalem, leur a décerné le titre de Justes parmi les Nations [1]*

Né à Tananarive le 14/6/1914, le pasteur François CHAZEL a exercé son ministère à Vébron-Rousses entre 1940 et 1944, à Mascara en Algérie, autour de 1952, puis à Orléans et St Dizier. Son père, André CHAZEL (1872-1938), professeur de formation (histoire/géographie ou lettres ?), était missionnaire à Madagascar. Il a contribué à fonder, et a dirigé pendant plusieurs années, l'école Paul Minault.

« François CHAZEL fut la tête pensante et la conscience du sanctuaire des juifs à Vébron et à Rousses. Le premier, il se préoccupa de leur trouver des emplois chez ses paroissiens et de procurer des fonds aux nécessiteux. A lui revenaient les grandes responsabilités : disperser les groupes trop voyants ou déclencher l'alerte en cas de danger. C'est également lui qui, prévenu par les messages, le plus souvent codés, de ses collègues pasteurs, accueillait et réconfortait les juifs qui arrivaient souvent à bout de forces et de nerfs, au terme de périples épuisants et dangereux. Le pasteur CHAZEL se méfiait de la poste et préférait se déplacer lui-même plutôt que de risquer l'ouverture de sa correspondance. Ainsi, lorsqu'il voulait toucher la CIMADE, il se rendait à Nîmes. Un jour, une réfugiée lui confia des valeurs étrangères et des bijoux à négocier : il se rendit alors à Paris.

Comme il aida les juifs, le pasteur CHAZEL aida aussi le maquis, lorsqu'un groupe [maquis la Soureilhade] attaqué dans le Gard se réfugia en Lozère. Mais il précisa bien ses conditions aux responsables : les maquisards devaient être discrets pour éviter d'attirer l'attention sur le sanctuaire.

Plus tard, à la Libération, lorsque des maquis rivaux se disputèrent la jeunesse de Vébron, il prononça une sorte de jugement de Salomon : les uns d'un côté, les autres de l'autre, en évitant que des membres d'une même famille se trouvent ensemble en cas de catastrophe.

Très respectueux des convictions de ceux qu'il aidait sans arrière-pensée, jamais François CHAZEL ne fit du prosélytisme auprès des juifs. En outre, ses principes ne lui auraient pas permis d'accorder par complaisance un certificat de baptême. » [2].

« La moyenne des gens de Vébron et de Rousses n'étaient sans doute pas plus courageux qu'ailleurs. La peur des repréailles de Vichy et de la Gestapo n'y était pas moins vive. Cependant personne n'a flanché, autrement dit, personne n'a trahi ces « réfugiés » compromettants qui se mêlèrent pendant deux ans et parfois davantage, à la vie des villageois » [3].

Sources :

[1] Le Comité Français pour Yad Vashem (https://yadvashem-france.org/les-justes-parmi-les-nations/les-justes-de-france/dossier-2698B/?departement=&city=&last_name=chazel®ion=&nomination_year=&righteous_file_number=)

[2] « Cévennes, terre de refuge 1940-1944 » Philippe JOUTARD & al. Nouvelles Presses du Languedoc juil. 2012 p.288.

[3] Idem p 285.